

L'ÉLECTION SANS CANDIDAT

Décider en consentement qui prendra la responsabilité d'un rôle, d'un poste ou d'une fonction.

C'EST QUOI ?

- La pratique de l'élection sans candidat est une invitation à revisiter, voire dépasser des paradigmes bien ancrés, voire parfois ignorés, tels que la recherche du « mieux », du « meilleur ».
- La personne élue a juste besoin d'être en capacité de remplir la mission confiée. Peu importe si ce n'est pas la meilleure dans le domaine. L'idée est d'avancer d'un pas supplémentaire dans ce qui est à faire.
- Dans cette pratique le mandat est courant jusqu'à demande de réélection par toute personne à tout moment, dans l'espace approprié. Cela peut provenir de la personne qui a le poste ou toute autre personne du cercle concerné.

QUEL APPORT ?

Rester agile
et s'adapter
aux besoins

Limiter la
démotivation
de certains

Valider une
personne
compétente

Trouver une
personne +
adaptée

Faire
tourner la
fonction

COMMENT FAIRE ?

LES PRÉREQUIS

L'élection sans candidat, à travers un processus rigoureux, est une opportunité pour créer du lien, mettre à jour certains conflits larvés, soutenir et encourager un participant à prendre sa place au sein du cercle et de nourrir un besoin de reconnaissance.

Elle oblige en préalable à la définition claire et partagée du rôle à confier et peut aboutir à des partages de rôles entre plusieurs personnes ou une redéfinition des rôles à assurer.

AU PRÉALABLE

La confiance est le moteur de réussite de ce processus, il est préférable qu'elle ait été cultivée en amont pour l'exercer en toute sérénité. Dans une élection sans candidat nous votons « Avec » et pas « Pour ou Contre ».

Dans l'élection sans candidat, la focale reste la mission du groupe.

Ce processus nécessite qu'ait été mis en place un cadre de sécurité ou de confiance et que la décision par consentement soit maîtrisée.



DÉFINIR LA FONCTION



DÉFINIR LE MANDAT



DÉFINIR LES CRITÈRES
DE CHOIX

7 ÉTAPES CLÉS

1

VOTER

"Moi je vote pour..."

Il est possible de voter pour soi.

2

DÉPOUILLEMENT

"X tu as voté pour Y, peux-tu nous dire pourquoi ?"

3

REPORT DE VOIX

"A l'écoute des arguments, qui souhaite reporter sa voix ?"

4

PROPOSITION

"Quelqu'un-e a-t-il-elle une proposition de choix parmi les personnes nominées ?"

5

OBJECTIONS

"Quelqu'un-e a-t-il-elle une objection de choix parmi les personnes nominées ?"

6

BONIFICATIONS

Intelligence collective pour lever les objections une à une :

→ Si trop d'objections variées :
retour en 4

→ Si peu d'objections différentes :
discussion libre pour la/les lever

"Z aurais-tu une objection à prendre ce poste là ?" pour conclure :

→ Si objection argumentée non levable :
retour en 4

→ Si pas d'objection :
aller en 7

7

CÉLÉBRATION

APPLICATION AVISO

CONTEXTE D'ORIGINE

Une association nous sollicite pour redéfinir son projet associatif et redynamiser le fonctionnement de son conseil d'administration.

Le président a annoncé son départ et personne au sein du bureau ne semble prêt à le remplacer. La directrice est inquiète, elle pense que ce départ risque d'en entraîner d'autres car les administrateurs fatiguent. Beaucoup d'activités reposent sur le bureau, et la délégation avec le CA n'est pas toujours claire.

INTÉRÊT DE L'EXERCICE

- Les rôles sont plus éclatés et donc plus légers que dans la version antérieure qui obéissait à une définition standard des rôles de président, trésorier, secrétaire...
- L'absence de durée de mandat fixe (préavis à respecter) permet un engagement plus facile sur les fonctions peu enviées. Des binômes sont constitués sur les sujets qui semblent les plus lourds à porter.
- Les rôles plus opérationnels sont dissociés des rôles de gouvernance. Ils peuvent alors être proposés à des bénévoles hors CA (et surtout hors bureau) ou redonnés à des salariés.
- Ainsi, la clarification des missions permet d'envisager plus facilement de mobiliser de nouveaux administrateurs pour compléter l'équipe en place.

ANGLE D'ACTION

Une fois le projet associatif redéfini dans une démarche associant toutes les parties prenantes, nous abordons le fonctionnement du CA sous un angle inédit :

- Nous travaillons dans un premier temps sur les rôles de la directrice, du CA et du bureau
- Une fois les sujets que le CA/bureau doivent porter identifiés, nous proposons de définir les différentes fonctions, rôles attendus et de les soumettre à l'élection sans candidat